



Le Journal de Roubaix



DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

REDACTION-ANNONCES-ABONNEMENTS

ROUBAIX: 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 1190.
TOURCOING: 33, rue Carnot. Téléph. 37.
Chèques postaux 87 LUU

LE PROBLÈME DES RÉPARATIONS et la date du 31 mai

Comment se présente aujourd'hui le problème des réparations? On sait qu'à la fin de 1921 l'Allemagne a fait connaître qu'elle était incapable de se conformer pour l'année 1922 à l'état de paiements arrêté à Londres au mois de mai 1921, et qu'elle avait demandé la suspension des réparations, après différents mandats, le 21 mars dernier, accordé à l'Allemagne un moratoire pour l'année 1922. Au lieu de payer deux milliards de marks-or et 26 0/0 du montant des exportations, l'Allemagne a été autorisée à payer seulement 720 millions de marks-or en espèces, et 1.450 millions en nature.

Mais ce rabais est soumis à un certain nombre de conditions. La Commission des réparations a signifié à l'Allemagne que, pour en obtenir le bénéfice, elle devait avoir, avant le 31 mai, pris un certain nombre de mesures et accepté un certain nombre de réformes touchant la création d'impôts nouveaux, le contrôle, les garanties, la réduction des dépenses. L'échéance du 31 mai n'est donc pas une échéance concernant des versements. La question qui se pose est de savoir si l'Allemagne aura, le 31 mai, rempli les conditions imposées. Actuellement, personne n'en sait rien.

Deux hypothèses peuvent être faites. L'Allemagne n'aura pas, le 31 mai, pris les mesures que la Commission des réparations réclame. En ce cas, le moratoire n'est pas maintenu. C'est de nouveau l'état des paiements du 5 mai 1921 qui rentre en vigueur. Comment en obtenir l'application? C'est la Commission des réparations qui sera alors appelée à constater le manquement de l'Allemagne à ses obligations; c'est elle qui a qualité pour saisir les gouvernements alliés.

Dans son discours de Bar-le-Duc, M. Poincaré a eu soin de noter cette procédure. Les gouvernements alliés ne s'occupent du problème posé par la carence de l'Allemagne que sur l'invitation de la Commission des réparations. Ils auront, à cette date, à délibérer et à se mettre d'accord, qu'elle soit à agir respectivement pour la défense de leurs intérêts. Mais il y a une autre hypothèse; l'Allemagne ne voudra pas laisser les choses aller à cette extrémité. Elle usera des facilités que lui donne la Commission des réparations; elle fera, sans plaisir, mais elle fera les réformes qui lui sont imposées. En ce cas l'échéance du 31 mai se passera tranquillement. Si l'on en croit les dernières nouvelles, et particulièrement les dernières conversations engagées à Paris par M. Hermès, ministre des Finances allemand, c'est l'hypothèse qui a aujourd'hui le plus de chances de se réaliser.

Reste à savoir. Ce n'est pas un document le plus qui règlera le problème des réparations. Même si, le 31 mai, nous sommes riches d'une promesse allemande de plus, nous sommes invités, par une expérience de deux années, à nous demander ce qu'elle vaut. Le désarmement de l'Allemagne et les paiements de l'Allemagne demeurent pour nous deux nécessités; mais nous ne sommes pas encore arrivés à un fait des réelles, et tandis que nous réclamons, textes en mains, les préoccutions de l'Europe semblent s'éloigner des deux questions qui ont pour nous un intérêt vital. Il serait important de montrer que toutes les nations européennes sont intéressées au règlement équitable des questions pendantes entre la France et l'Allemagne. Nous ne doutons pas que le gouvernement français saura faire connaître, à l'heure opportune, qui est proche, un plan capable d'exécuter dans l'Europe actuellement sans direction une action devenue nécessaire.

LES RÉPARATIONS

Les dernières propositions du D^r Hermès

Paris, 24 mai. — On précise quelles sont les toutes dernières propositions faites par M. Hermès, ministre des Finances allemand, au sujet de l'Allemagne. Elles sont définitivement accordées à l'Allemagne qui a ainsi à payer 750 millions de marks-or en espèces et 1.450 en marchandises, plus les frais causés par les offices de compensation, les commissions interalliées; au total, au cours actuel du mark, il faut à l'Allemagne 225 milliards de marks-papier pour effectuer ses paiements de guerre en 1922.

Le Cabinet d'Empire envoie des instructions nouvelles à son ministre

Berlin, 24 mai. — Le Cabinet d'Empire a tenu une nouvelle séance relative aux négociations de M. Hermès à Paris. Des instructions nouvelles ont été transmises télégraphiquement à M. Hermès. Le grand débat sur la politique extérieure devant le Reichstag commencera lundi ou mardi et s'ouvrira par un discours du chancelier.

La question de l'emprunt international

Paris, 24 mai. — C'est aujourd'hui, à onze heures, qu'a été réunie, au siège de la Commission des réparations, la conférence convoquée par cette Commission pour étudier les possibilités d'un emprunt international à consentir à l'Allemagne pour la réalisation partielle de la créance des alliés. Il a été décidé, au cours de cette séance, que les délibérations du Comité ayant le caractère de conversations purement techniques demeureraient confidentielles, afin de permettre aux divers opinions en présence de s'exprimer en toute liberté.

M. Hermès quitte Paris

M. Hermès a quitté Paris, ce soir, après avoir eu un dernier entretien avec M. Maudslayi, président du Comité des garanties. M. Bergmann assistait à cet entretien. Le « Temps » écrit pouvoir affirmer qu'il y a lieu d'espérer une solution favorable avant le 31 mai, et que, en ce qui concerne les propositions du Gouvernement allemand avec les résultats des négociations qui ont eu lieu à Paris.

La situation de la Roumanie M. BRATIANO A PARIS

Paris, 24 mai. — La haute distinction que le gouvernement français vient de conférer



M. BRATIANO, Président du Conseil de Roumanie

M. Bratiano souligne l'importance de la visite du premier ministre roumain à Paris. UN ENTRETIEN AVEC LE MARECHAL FOCH. M. Bratiano, avant de quitter Gènes, a travaillé à transformer en alliance défensive le pacte roumano-polonais et la Petite-Entente. Puis il est venu à Paris consulter le maréchal Foch et demander au gouvernement français que la France ferait si la Roumanie était victime d'une agression. On n'a pas manqué de lui donner des conseils de prudence de manière à maintenir les droits stricts de la Roumanie; mais on lui a dit aussi que la France n'oublie pas les solidarités de ses alliances orientales. Le maintien de l'équilibre dans l'Est fait partie du programme de sécurité de la France.

UN DÉPART PRÉCIPITÉ DU ROI ALEXANDRE DE SERBIE

Différents journaux yougo-slaves annoncent que le roi Alexandre de Serbie, appelé d'urgence à Bucarest, est parti sur un bateau, par le Danube. Avant son départ, le roi a eu un court entretien avec M. Trilovitch, président du Conseil par intérim. Le roi était accompagné de M. Jankowitch, ministre de la Guerre.

Lettre de Bruxelles

UNE THESE DE M. POULLET. — LE TRAITÉ FRANCO-BELGE. — ALLIANCE A TROIS. — LA FRANCE DIT OUI, L'ANGLETERRE SE TAIT. — FAUT-IL ATTENDRE SOUS L'ORME? — LA VRAIE QUESTION.

Bruxelles, 24 mai 1922. M. Poulet, un des chefs du parti flamand en Belgique, a commencé, hier, et continuera aujourd'hui, à la Chambre, à propos du budget des affaires étrangères, un discours qui n'a qu'un but: présenter un traité franco-belge comme un danger pour la Belgique. Sa thèse est celle-ci: Un petit Etat comme le nôtre, ne peut s'allier avec une grande nation, parce que celle-ci le mettra immédiatement sous le joug. Conclusion: Allions-nous avec la France et l'Angleterre, ensemble; mais pas avec la France toute seule.

Mais comment ne voit-on pas que pour faire une alliance à trois, il ne suffit pas que la Belgique soit seule d'accord. Il faut l'assentiment de la France et de l'Angleterre. Et si l'on voit que la France ne dit pas non, on ignore encore si l'Angleterre dit oui. Tout le problème se résume ainsi pour M. Poulet: à laisser la Belgique attendre dans l'expectative que l'Angleterre veuille bien entrer dans l'entente franco-belge? Mais si ce n'est pas soumettre la Belgique au bon plaisir de l'Angleterre et placer la première sous la tutelle d'une grande nation, ce que M. Poulet abomine comme la peste, et avec raison, qu'est-ce donc que cette attitude?

M. Poulet a-t-il vu aussi loin? La triple entente qu'il rêve, est dans les désirs de tous les Belges. Il n'a pas été le premier à la concevoir et à la défendre. M. Jaspars, avant lui, s'en est fait le protagoniste. Cela n'a pas empêché qu'il y a eu Cannes et que l'Angleterre ne répond à aucune de nos avances. Faut-il attendre jusqu'à la fin des temps? Et s'il est impossible de se grouper à trois contre la revanche allemande, flânquée des misérables de Moscou, faut-il rester tout seul devant cette effroyable coalition de haïnes et de crimes, sous prétexte que c'est à la France qu'il faut donner la main?

UN INCIDENT A VIENNE

Des coups lancés à la tête d'un ministre polonais par des officiers ukrainiens. Vienne, 24 mai. — Au moment où M. Skirniak, ministre des Affaires étrangères de Pologne, traversait le hall de l'hôtel où il est descendu, trois officiers ukrainiens, originaires de Galicie, lui ont lancé des coups, l'atteignant au front et souillant ses vêtements. Les agresseurs ont été arrêtés; ils ont déclaré qu'ils avaient voulu venger l'Ukraine opprimée par la Pologne. Le chancelier et le ministre des Affaires étrangères autrichiens ont été exprimés leurs regrets de cet incident à M. Skirniak.

A LA CHAMBRE ON CONTINUE LE DEBAT sur la politique extérieure ON LE REPRENDRA VENDREDI

Paris, 24 mai. — La séance est ouverte à 16 h. 10. La Chambre adopte sans débat un projet de loi intéressant les militaires.

LA POLITIQUE EXTERIEURE

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations sur la politique extérieure du Gouvernement et les résultats de la Conférence de Gènes.

LES TENTATIVES CONTRE NOS SOLDATS

La parole serait à M. Léon Daudet sur les incidents de Gleiwitz, mais le député royaliste est absent à ce moment, la parole passe à M. Bouteille, député de l'Oise.

M. BOUTEILLE

Celui-ci rappelle les circonstances dans lesquelles se produisit l'explosion du dépôt de munitions de Petersdorf que l'on avait de fortes raisons de croire miné. M. Le Provost de Launay. — Avant l'explosion, le commandant avait fait bien que le dépôt était miné, il y a donc là des responsabilités à établir. (Approbations sur divers bancs.) M. Poincaré. — Des sanctions ont été prises. M. Le Provost de Launay. — Si des sanctions ont été prises, il serait bon qu'elles fussent connues. M. Bouteille retrace les divers attentats perpétrés en Haute-Silésie et en Allemagne contre des soldats français.

M. VALLAT

M. Vallat, député de l'Ardeche: C'est au nom de mes anciens camarades du bataillon de chasseurs de Gleiwitz que je prends la parole. M. Vallat rappelle également l'attentat de Gleiwitz, puis déplore que les assassinats commis par les Allemands sur les soldats français ne soient pas punis avec plus de rigueur. (Applaudissements et approbations à droite et sur divers bancs.)

M. POINCARÉ REpond

M. Poincaré. — Vous savez que d'entre part le désir du Gouvernement français est d'abroger tout ce qui est possible les dernières dispositions de la loi sur les troupes étrangères qui sont encore en Haute-Silésie. J'espère que toutes nos troupes seront revenues en France à la fin du mois prochain. Ce n'est plus qu'une question de quelques semaines. (Applaudissements.)

NOTRE ATTITUDE VIS-A-VIS DE L'ALLEMAGNE ET M. PAUL MESSIER

M. Paul Messier, député de Seine-et-Oise, interpellé sur l'orientation de la politique française, à l'égard de l'Allemagne, au lendemain de l'accord de Rapallo.

Après avoir examiné la situation créée par cet accord, M. Paul Messier déclare que la France a le moyen de dénouer cette situation par le fer et qu'à son sens la simple occupation de la Ruhr ne suffit pas.

M. JEAN MOLINIÉ

M. Jean Molinié commence par rappeler combien nos populations ont souffert de la guerre et de la situation actuelle. Il déclare qu'il ne veut pas d'abandonner la Ruhr et demande une politique de patriotisme avisé.

M. Molinié étudie ensuite les tractations qui se sont faites à Gènes, entre les grandes académies de pétrole concurrentes. Parlant de la question des biens privés qui est soulevée en Russie, M. Jean Molinié constate qu'après que la révolution française eût accompli le devoir de la propriété, la révolution russe applique le communisme.

UN INCIDENT

M. Molinié, dans la seconde partie de son interpellation, passe en revue les différents groupes de la Chambre. Arrivé au parti radical, il déclare qu'il ne fait aucune comparaison idéologique entre le parti radical et le parti communiste. Celui-ci a été d'ailleurs réprimé par M. Herriot, il n'y a pas de long temps.

La catastrophe de l'« Egypt »

L'attitude du capitaine. On mande de Brest: « Les informations de presse prétendant que le capitaine et les officiers anglais de l'« Egypt » n'avaient pas fait leur devoir ont vivement ému tous les passagers des navires. »

Le débat sur la Conférence de Gènes à la Chambre des Communes

M. LLOYD GEORGE Y PRENDRA PART. Londres, 24 mai. — On annonce maintenant d'une façon positive que M. Lloyd George ouvrira, jeudi, à la Chambre des Communes, le débat sur la Conférence de Gènes. Il fera tout d'abord une déclaration, mais il se réservera le droit de répondre dans son discours aux critiques dont il pourrait être l'objet.

Les chefs bolchevistes à Berlin

Berlin, 24 mai. — M. Litvinov, venant de Gènes, est arrivé hier à Berlin. M. Litvinov est attendu par les chefs bolchevistes de Berlin.

L'inauguration solennelle du Congrès eucharistique de Rome

LES CONGRESSISTES SONT RECUS PAR LE PAPE

Rome, 24 mai. — Cet après-midi a eu lieu l'inauguration solennelle du Congrès eucharistique de Rome, par une audience accordée



LE CARDINAL VANUTELLI

par le Souverain Pontife à tous les congressistes, dans la cour du Belvédère. Plusieurs milliers de congressistes étaient présents, parmi lesquels de nombreux cardinaux, évêques et prêtres.

Allocution du cardinal Vanutelli

Le doyen du Sacré-Collège, cardinal Vanutelli, après avoir présenté les congressistes au Pape, a prononcé, en termes éloquents, la portée et la signification du Congrès eucharistique, qui constituent des protestations collectives du peuple fidèle à Dieu contre l'incrédulité et l'apostasie officielles.

Tribut public de nombre de soumissionnaires. Le cardinal Vanutelli a dit que le Congrès eucharistique constitue aussi un tribut d'actions de grâce pour tous les bienfaits que sa divine bonté nous a départis et que nos prières doivent tendre à obtenir pour l'avenir.

Au premier rang de ces biens que nous devons implorer, se trouvent les dons de l'unité et de la paix temporelle et civile dont a tant besoin cette Europe agitée de tribulations afin que les passions, les rivalités et les défiances mutuelles soient apaisées. Nous invoquons cette concorde pour toutes les nations, y compris celles qui sont séparées de la communion ecclésiastique, afin que toutes forment enfin un seul troupeau sous un seul pasteur, et nous l'invoquons en particulier pour ces peuples qui sont plus chers à votre cœur, parce que ce sont les plus éprouvés et parce qu'ils ont le plus besoin de notre foi puisqu'ils participent aux mêmes saints mystères; les peuples de l'Extrême-Orient et de l'Asie Orientale.

Bien plus, nous embrassons avec un esprit de charité les peuples encore infidèles et ignorants du vrai Dieu. Sur eux aussi, nous invoquons l'abondance des lumières célestes et les puissants attrait de la grâce divine. Puisse, de la sorte, notre Congrès eucharistique, être un prétexte opportun au jour du centenaire de la Congrégation de propagande.

Le cardinal Vanutelli a imploré la bénédiction papale pour tous les congressistes. Le discours du doyen du Sacré-Collège fut prononcé en français et écouté dans la plus religieuse attention. Le Souverain Pontife répondit aussitôt.

PETITES NOUVELLES

On mande de Londres, que le château de Garron Tower, sur la côte d'Antrim, appartenant à M. Winston Churchill, ministre des colonies, a été détruit par les incendiaires irlandais.

En Russie, le procès intenté à 19 communistes coupables de trahison infidèle et ignorants du vrai Dieu, sur eux aussi, nous invoquons l'abondance des lumières célestes et les puissants attrait de la grâce divine. Puisse, de la sorte, notre Congrès eucharistique, être un prétexte opportun au jour du centenaire de la Congrégation de propagande.

Le Journal officiel publie une première liste de nominations de conseillers honoraires, les conseillers sont le mandat est renouvelé pour une période de 5 ans et les nouveaux conseillers nommés dans les régions de Lille, Nancy, Lyon, Marseille, Limoges, Bordeaux, Bourges et Clermont-Ferrand.

Le Journal officiel publie une première liste de nominations de conseillers honoraires, les conseillers sont le mandat est renouvelé pour une période de 5 ans et les nouveaux conseillers nommés dans les régions de Lille, Nancy, Lyon, Marseille, Limoges, Bordeaux, Bourges et Clermont-Ferrand.

Le Journal officiel publie une première liste de nominations de conseillers honoraires, les conseillers sont le mandat est renouvelé pour une période de 5 ans et les nouveaux conseillers nommés dans les régions de Lille, Nancy, Lyon, Marseille, Limoges, Bordeaux, Bourges et Clermont-Ferrand.

Le Journal officiel publie une première liste de nominations de conseillers honoraires, les conseillers sont le mandat est renouvelé pour une période de 5 ans et les nouveaux conseillers nommés dans les régions de Lille, Nancy, Lyon, Marseille, Limoges, Bordeaux, Bourges et Clermont-Ferrand.

Le Journal officiel publie une première liste de nominations de conseillers honoraires, les conseillers sont le mandat est renouvelé pour une période de 5 ans et les nouveaux conseillers nommés dans les régions de Lille, Nancy, Lyon, Marseille, Limoges, Bordeaux, Bourges et Clermont-Ferrand.

La chaleur et ses méfaits

LE NORD DETIENT LE RECORD

En France, la chaleur est générale. Chose inattendue, en dehors de maxima voisins de 34° observés, le 21, à Bordeaux et à Biarritz, les plus hautes températures ont lieu vers Paris et le Nord de la France. Ains, hier et aujourd'hui, Dunkerque et Lille, villes froides, atteignent 34° et 35°; Cherbourg, en grand-garde avancée sur la Manche a noté 30°, chiffre à peu près inconnu en ce point, même en été. Caen a inscrit 34°, chiffre qui n'a pas été dépassé dans toute la France en ce même temps on a noté seulement de 25° à 27° dans tout le Midi, de Nice à Biarritz.

Il ne faut donc point dire, si nous avons chaud à Paris, qu'il est donc dans le Sud? Eh bien non, le Nord peut souffrir de la chaleur en certains cas plus que le Midi, et, ces jours présents, nous en apportons une preuve irrécusable.

LES CAUSES

La cause en serait due à la persistance des vents Sud-Est sur nos régions. Le vent de Sud-Est qui vient de la mer sur les côtes méditerranéennes est un vent rafraîchi par cela même qu'il vient du large, tandis que sur le Nord et l'Ouest de la France, c'est un vent de terre d'autant plus brûlant qu'il s'échauffe plus longtemps au contact de vastes régions soumises à l'action solaire. C'est pourquoi, sur les côtes de la Manche, même de la mer du Nord, à Dunkerque comme à Caen, nous trouvons des 34°, maximum de toute la France. Si le courant du Sud-Est ne trouvait pas alors la mer pour se rafraîchir, il arriverait plus chaud encore en Angleterre. Mais son passage sur les îlots toujours plus frais en été que le sol, le rendra plus frais pour nos voisins les Anglais. Telle est l'explication rationnelle, la seule scientifique de ces chaleurs intenses au nord de la France et sur nos rivages.

A TOURCOING

64 porcs et un bœuf sont trouvés morts dans un wagon en gare de Tourcoing.

Ces jours derniers entré en gare des marchandises de Tourcoing un train venant de la Belgique.

Des émanations pestilentielles amenant des nuées de mouches, s'échappaient d'un wagon à bestiaux et ces odeurs insupportables fortement les habitants des maisons voisines de la voie de garage, notamment les enfants des écoles de garçons et des filles du Tonquet.

L'administration des chemins de fer fit ouvrir le wagon et un spectacle répugnant s'offrit aux yeux des employés. 64 porcs et un bœuf gisaient amoncelés en complet état de putréfaction. Les animaux étaient couverts de plaques de la chaleur.

Après désinfection, les cadavres ont été livrés à l'équarrissage.

A ARMENTIÈRES

Un ouvrier frappé d'insolation. M. Cappel, 47 ans, journalier, en déchargeant un wagon a été frappé subitement d'insolation. Il expira aussitôt.

A RAISMES

Un incendie dans la forêt. Un incendie s'est déclaré dans la forêt de Raismes.

LA QUESTION DES SALAIRES dans le textile A ROUBAIX-TOURCOING

UNE REPONSE DES SYNDICATS PATRONAUX

Nous croyons avoir que les Syndicats ouvriers (C. G. T. et Syndicats Libres), ont reçu de la Commission intersyndicale patronale, la lettre suivante adressée par chaque syndicat aux secrétaires des syndicats ouvriers respectifs:

Messieurs les secrétaires. Nous avons reçu votre lettre du 22 mai 1922. Nous devons vous dire qu'il ne nous est pas possible d'accorder une augmentation de salaires; nous ne pouvons que vous confirmer la communication des Syndicats patronaux de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing, insérée dans les journaux locaux du 22 mai et ainsi conçue:

« Les Syndicats patronaux de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing ont été saisis d'une demande d'augmentation de salaires. Après examen de la situation, tiennent à déclarer qu'aucune augmentation de salaires n'est possible. »

CHEZ LES TEINTURIERS ET HOMMES DE PEINE

L'entrevue des délégués patronaux et ouvriers, qui devait avoir lieu lundi dernier, se fera très probablement vendredi.

LE DESACCORD ENTRE LES DEUX TENDANCES SOCIALISTES

Les syndicats cégétistes accusent de trahison les communistes.

Par une affiche apposée mardi soir, les syndicats de Roubaix, Tourcoing, Lanoy et Mouscron, accusent le syndicat communiste de trahison envers la classe ouvrière. Cette affiche publie le texte d'une lettre du secrétaire de la Commission intersyndicale, disant que le secrétaire général du syndicat ouvrier de Tourcoing, M. Depoortère, aurait affirmé qu'il n'y avait rien à faire avec les cégétistes, ceux-ci étant d'accord avec les patrons.

A ce propos, les cégétistes déclarent que les communistes seuls ont fait avorter la grève de février dernier et pour cela les veulent au mépris de la classe ouvrière.

CHEZ LES MARBRIERS, A ROUBAIX

Le Syndicat des ouvriers marbriers s'est déclaré satisfait de l'augmentation de 11 centimes par heure, accordée par le syndicat patronal.

On se rappelle qu'il avait demandé que cette augmentation soit de 0 fr. 20.

NOTRE BLE EN 1922

Paris, 24 mai. — Le Ministre de l'Agriculture vient de charger les directeurs des services agricoles d'une enquête sur les disponibilités en blé dans les divers départements, et sur la question de savoir dans quelle proportion ces disponibilités sont mises à la culture, ou commencent à se gaspiller.